

**Association des Enseignants et des Chercheurs en Chimie Physique et Chimie Minérale des
Facultés de Pharmacie**

XXVI^{èmes} Journées de l'AECCPCM

Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques, 14 juin 2019, LYON

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale

La Présidente Catherine Passirani ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents et en rappelant les enjeux de nos journées. 25 membres sont présents cette année.

1. Rapport moral (C. Passirani)

Le compte-rendu de l'AG de l'AECCPCM qui s'est tenu à Amiens le 8 juin 2018 a tout d'abord été adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier (S. Toscani)

Notre trésorier, Siro Toscani, présente le bilan financier de l'association pour l'année 2018. Compte-tenu de la bonne santé des finances de l'association, son trésorier, Siro Toscani, et Catherine Passirani proposent de maintenir le montant des cotisations constant (10 euros pour les MCF et 20 euros pour les PU) et de remettre cette année un prix étudiant de 300 euros. Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

Avoirs de l'association au 31 décembre 2017 :	Euros
Dépôt sur compte courant postal	6944,76
Liquidités :	52,98
Recettes 2018 :	1830,00
Dépenses 2018 :	1617,76
Excédent de gestion	212,24
Détail des recettes	
Cotisations des membres (20 € pour les professeurs et membres assimilés de rang A et 10 € pour les maîtres de conférences et membres assimilés de rang B) :	440,00
Legs de notre sociétaire Pierre Leroy	200,00
Inscriptions aux XXV ^{èmes} journées d'Amiens 2018	1190,00
Détail des dépenses	
Frais de tenue des Journées à Amiens	1127,42
Frais de reproduction et d'envoi de lettres	7,60
Frais d'assurances pour 2019	109,74
Frais de tenue et relevés de compte	73,00
Prix étudiant	300,00

3. Compte-Rendu des réunions CNU 85^{ème} section

Le bilan des sessions CNU de 2019 est présenté par Patricia Melnyk. Elle rappelle les conditions requises pour candidater à la qualification et pour demander une promotion au titre du CNU. Les modalités sont précisées sur le site de la CP-CNU qui sont bien à suivre pour la présentation des dossiers. Pour rappel, 3 publications en rang utile (1^{ière}, 2^{nde} ou dernière place) pour les MCU (2 si le candidat est pharmacien). Les post-doctorats ou expériences à l'étranger, ainsi que les excellentes publications sont pris en compte. Il est recommandé de bien adapter le dossier à la discipline (en cas

de dépôt sur plusieurs sections). Pour les professeurs, 15 publications en rang utile au minimum. La présentation des titres et travaux a lieu le matin (20 minutes de présentation, 10 minutes de questions) puis 2 questions sont tirées au sort par le candidat. Il choisit alors une des deux questions et a ensuite 3h de préparation. La leçon doit durer 30 minutes, suivies de 15 minutes de questions. Depuis 2015, une modification substantielle a été apportée à la leçon avec l'utilisation possible de l'ordinateur (les transparents et l'utilisation du tableau sont toujours acceptés) et un temps est réservé aux questions à la suite de la présentation de la leçon.

Bilan des qualifications :

MCU : 100 dossiers déposés, 77 étudiés (56 OUI, 21 NON)

PR : 19 dossiers étudiés, 15 convoqués, 12 auditions, 7 OUI

Depuis 2014 et pour les universités qui ont souhaité passer par la voie nationale, les demandes de PEDR sont analysées par le CNU qui émet un avis (20% de A, 30% de B et 50% de C). La décision finale d'attribution revient aux Universités. Attention à soumettre des dossiers de demandes de PEDR, plus il y a de dossiers, plus le nombre de dossiers classés A (et B) augmente. Sont pris en compte les critères suivants : production scientifique, encadrement (M2, Thèses...), rayonnement et responsabilités administratives (MCU : 50 dossiers, 10 A et 5 B - PR : 19 dossiers, 4 A et 6 B).

Concernant les demandes de promotion :

	MCU HC	MCU CE	PR1	PRCE1	PRCE2
Nombre de dossiers	29	8	9	9	4
Nombre de promus	5	4	2	3	1
Promus dans la sous-section Chimie Physique	0	1	1	0	0

5. Vie de l'association

Le prix Etudiant de l'Association est remis par la présidente Catherine Passirani et par l'équipe de Lyon à l'étudiante : Emma Chambéry, 1^{ère} en PACES et DFGSP2 pour la chimie. Le principe de ce prix et son montant sont maintenus en rappelant que la décision d'attribution ou non d'un prix appartient à la Faculté organisatrice.

Un point sur le site internet de l'association est fait par les collègues en charge de ce site (Yohann Corvis, Barbora Lajoie et Gaétane Collin). Un appel est lancé pour que chacun mette à jour les informations relatives à sa ville.

Cette année, la photo rassemblant les participants est prise dans le hall de l'ISPB de Lyon.

Les XXVII^{èmes} journées auront lieu à Reims en 2020.

Les questions à l'ordre du jour ayant été discutées, la Présidente C. Passirani lève la séance vers 9h30 en remerciant à nouveau l'équipe de Lyon, pour laisser place aux conférences pédagogiques prévues.